



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE

GENERALE

Distr.
GENERALEA/32/123
22 juin 1977
FRANCAIS
ORIGINAL : RUSSE

Trente-deuxième session
Point 37 de la liste préliminaire²

CONCLUSION D'UN TRAITE MONDIAL SUR LE NON-RECOURS
A LA FORCE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES

Lettre datée du 22 juin 1977, adressée au Secrétaire général
par le représentant permanent de la République socialiste
soviétique d'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous transmettre une lettre du Ministre des affaires étrangères de la République socialiste soviétique d'Ukraine, M. G. G. Chevel, relative à la conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales.

Je vous prie, Monsieur le Secrétaire général, de bien vouloir faire distribuer le texte de cette lettre comme document officiel de l'Assemblée générale au titre du point 37 de la liste préliminaire.

Le représentant permanent de la
République socialiste soviétique
d'Ukraine auprès de l'Organisation
des Nations Unies,

(Signé) V. N. MARTYNIENKO

* A/32/50/Rév.1.

PIECE JOINTE

Lettre adressée au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par le Ministre des affaires étrangères de la République socialiste soviétique d'Ukraine au sujet de la conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales

A propos de la résolution 31/9 de l'Assemblée générale relative à la conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales, la RSS d'Ukraine présente les observations suivantes.

A la dernière session de l'Assemblée générale des Nations Unies, la RSS d'Ukraine a appuyé vigoureusement la proposition de l'Union soviétique de conclure un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales, proposition qui a reçu un accueil favorable dans le monde entier et elle s'est jointe aux auteurs d'une résolution dans laquelle les Etats Membres étaient invités à poursuivre l'étude du projet de traité soviétique et à communiquer leurs vues et suggestions sur cette question.

L'examen plus avant du projet de traité et des déclarations faites par les Etats Membres lors des débats de la trente et unième session de l'Assemblée générale sur la question ont renforcé la conviction de la RSS d'Ukraine que la conclusion de ce traité est nécessaire et même urgente.

Les événements internationaux de ces derniers temps confirment la nécessité de conclure un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales. Il subsiste encore dans le monde des foyers de tension, et de temps à autre il en apparaît de nouveaux, à cause du refus de certains Etats d'observer dans leur politique les normes universellement reconnues du droit international et de la Charte des Nations Unies. La course aux armements qui se poursuit présente de graves dangers pour l'humanité et crée la base matérielle de l'emploi de la force à des fins d'agression.

En même temps, on entrevoit un assainissement du climat international, une véritable possibilité d'empêcher une nouvelle guerre mondiale s'est fait jour et le risque qu'une telle guerre se déclenche a déjà beaucoup diminué, même si les peuples doivent encore mener une lutte acharnée pour parvenir à délivrer totalement l'humanité du danger de la guerre.

L'un des principaux aspects du règlement de cette question est la conversion du principe du non-recours à la force en une loi intangible des relations internationales. C'est précisément ce que prévoit le projet de traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales présenté par l'Union soviétique. L'essentiel du projet de traité réside dans le fait que tous les Etats parties doivent observer strictement leur engagement de ne pas recourir, dans leurs relations mutuelles ainsi que dans leurs relations internationales en général, à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance

politique d'un Etat, ou de toute autre manière incompatible avec les buts de l'Organisation des Nations Unies. Le respect de cet engagement contribuera au renforcement des principes de l'égalité souveraine et de l'intégrité territoriale des Etats, à la non-ingérence dans les affaires intérieures, au règlement pacifique des différends et à l'enraiment de la course aux armements. Le projet de traité dispose que les Etats doivent s'abstenir d'utiliser des armes de quelque type que ce soit, y compris les armes nucléaires, et favorise par conséquent le règlement du problème du désarmement, notamment dans le domaine nucléaire.

Aucune disposition du traité ne porte atteinte aux droits et obligations des Etats en vertu de la Charte des Nations Unies et des traités et accords précédemment conclus entre eux. De même, aucune de ses dispositions n'affecte le droit des Etats à l'autodéfense individuelle et collective consacré dans l'Article 51 de la Charte des Nations Unies, ou le droit inaliénable des peuples coloniaux de lutter pour leur liberté et leur indépendance par tous les moyens qui peuvent s'imposer.

C'est pourquoi, de l'avis de la RSS d'Ukraine, il convient de passer, dès la trente-deuxième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, à des mesures pratiques pour mettre au point et conclure un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales et conférer ainsi au principe du non-recours à la force le caractère d'une obligation contractuelle. La concrétisation ultérieure de ce principe du traité répondrait parfaitement à la pratique actuelle du développement des normes et principes généraux de la Charte des Nations Unies et de leur consécration dans des traités, conventions et accords internationaux.

Dans cette perspective, la RSS d'Ukraine est prête à participer, en collaboration avec d'autres Etats, à la mise au point du texte du traité susmentionné.

Le peuple ukrainien, qui commémore cette année le 60ème anniversaire de la grande révolution socialiste d'Octobre, a toujours soutenu que l'emploi de la force devait être exclu de la vie internationale, il a toujours préconisé le règlement pacifique de tous les différends internationaux, il a toujours oeuvré pour préserver les générations futures du fléau de la guerre, et il s'est toujours opposé à l'agression. Il y a plus de 30 ans, lors de la deuxième guerre mondiale, le peuple ukrainien a connu toutes les horreurs de l'agression fasciste - plus de 4 millions et demi de civils ont péri, près de 10 millions d'habitants ont versé leur sang.

La RSS d'Ukraine est d'avis que la conclusion d'un traité mondial sur le non-recours à la force dans les relations internationales contribuerait à renforcer la confiance entre les Etats, qu'elle constituerait une étape importante dans l'élargissement de la coopération internationale pour le bien de tous les Etats, grands et petits, développés et en développement, et qu'elle contribuerait à accroître l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies, à consolider une paix véritablement durable et juste sur la Terre et à éliminer complètement les guerres et les conflits armés de la vie internationale.

Le Ministre des affaires étrangères de
la République socialiste soviétique
d'Ukraine,

(Signé) G. G. CHEVEL
